

Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne Normandie se mobilise pour soutenir les victimes de violences conjugales avec un dispositif d'ouverture de compte simplifiée

Rouen, le 8 mars 2025

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Caisse d'Épargne Normandie, première Caisse d'Épargne à avoir signé la charte CEASE¹ en 2021, annonce le lancement d'un dispositif d'ouverture de compte simplifiée sous 48 heures pour les personnes en situation de détresse. Ce service, confidentiel et gratuit pendant 2 ans, est destiné à soutenir les femmes et hommes majeurs victimes de violences conjugales. L'équipe en charge de cette offre spécifique a été formée afin de pouvoir les accompagner dans les meilleures conditions. La mise à disposition de ce dispositif s'inscrit dans l'engagement pris dans sa raison d'être de garantir un accompagnement attentif et adapté en particulier aux personnes en situation de fragilité.

« Acteur engagé sur notre territoire, la Caisse d'Épargne Normandie, certifiée B Corp, a à coeur de soutenir les victimes de violences conjugales, dont les violences économiques sont souvent un volet insidieux et destructeur. Nous avons développé ce dispositif, qui répond à une urgence sociale, pour permettre à ces personnes de retrouver rapidement une autonomie financière, essentielle pour regagner leur liberté et protéger leur avenir. Ce projet, en lien avec la Loi Létard est un pas de plus dans notre engagement pour une société plus solidaire, où chacun doit pouvoir se reconstruire en toute sécurité et dignité » précise Bruno Goré, président du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie.

Sensibilisée depuis plusieurs années à ce problème de société, la Caisse d'Épargne Normandie au travers de son fonds de dotation a déjà soutenu plusieurs projets d'aides aux victimes portés par des organismes normands (depuis 2022, le montant total des dons s'élève à 22 000 €).

Briser la dépendance économique pour aider les victimes à se reconstruire

Les violences conjugales touchent chaque année des milliers de femmes et d'hommes en France. Ces violences ne se limitent pas aux maltraitements physiques, et incluent souvent des restrictions sur l'accès aux ressources financières. En France, plus de 4 femmes sur 10 sont victimes de violences conjugales dites économiques (selon une étude IFOP – 2023).

En facilitant l'ouverture d'un compte bancaire personnel, dissocié du domicile conjugal et accompagné d'une autorisation de découvert selon les profils, la Caisse d'Épargne Normandie se positionne en acteur solidaire utile aux familles de son territoire. Cette initiative vise à offrir une indépendance économique immédiate, cruciale pour permettre aux victimes de se reconstruire.

Un dispositif sécurisé

- Ouverture de compte en 48 heures : sous réserve de présentation des pièces règlementaires Essentielles².
- Compte bancaire personnel gratuit pendant 2 ans³ : inclus une carte bancaire Visa Classic sans frais, avec possibilité d'autorisation⁴ de découvert jusqu'à 300 €.
- Confidentialité totale : compte non rattaché au domicile conjugal, protégé pour garantir la sécurité des victimes.
- Attestation d'hébergement : acceptée si délivrée par une association, afin de protéger la victime en cas de changement d'adresse.
- Ligne téléphonique dédiée⁵ : 02 35 59 43 80 accessible aux victimes, avec traitement prioritaire des demandes par une équipe spécialisée.
- Une adresse mail dédiée⁶ : dispositif.aide@cen.caisse-epargne.fr

Faire face à une urgence sociale

En France en 2023, les services de sécurité ont enregistré 271 000 victimes de violences conjugales commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022, proche du taux d'évolution annuel moyen constaté depuis 2019 (soit 13 %)⁷.

La Caisse d'Épargne Normandie est particulièrement attentive à la réalité locale des violences conjugales sur son territoire avec 4 départements, le 76, 27, 61 et 14 qui dépassent le taux national de femmes ayant été enregistrées par la police ou gendarmerie comme victimes de violences conjugales.

En 2023, ce taux national était de 10,6 femmes de 15 à 64 ans pour 1000 habitantes de la même tranche d'âge. Il atteint 12,8 en **Seine-Maritime (6ème département avec le taux le plus fort en France Métropolitaine)**, 11,6 pour l'Eure, 11 dans l'Orne, 10,8 dans le Calvados et 8,4 dans la Manche⁸.

Le dispositif mis en place par la Caisse d'Épargne Normandie s'inscrit dans le cadre des dispositions de la Loi Létard de février 2023, qui crée une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Première banque à offrir aux femmes l'accès à l'épargne via le Livret A en 1881 sans l'autorisation de leur mari, cette nouvelle offre s'inscrit aussi dans l'engagement historique de la Caisse d'Épargne Normandie pour l'innovation sociale.

¹ La violence domestique à l'égard des femmes est une violation des droits humains, qui reste sous-estimée et sous-traitée. Le projet CEASE, cofinancé par la Commission européenne Droits, Égalité et Citoyenneté et géré par l'association « Pour la Solidarité », FACE (Fondation Agir contre l'Exclusion), CSR Hellas (Grèce) et DIESIS (Belgique), vise à créer une ligne de front supplémentaire dans la lutte contre les violences, en intégrant les entreprises

² Ouverture de compte sous 48h, sous réserve de fournir les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité en cours de validité, avis d'imposition et justificatif de domicile).

³ Gratuité de la souscription à une offre groupée de services formule « confort » avec la fourniture d'une carte Visa Classic (carte de paiement internationale à débit immédiat). Au-delà de la 2ème année, la tarification en vigueur s'appliquera. Détail des offres disponible dans la brochure tarifaire en vigueur.

⁴ Dans la limite de 300 euros et sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne – les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant revenir créditeur entre chaque période. Accessible uniquement aux clients majeurs.

⁵ Appel non surtaxé

⁶ Coûts de connexion selon votre fournisseur d'accès

⁷ Chiffres du Ministère de l'intérieur "Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2023", étude publiée et mise à jour en décembre 2024

⁸ Sources ARS Normandie

A propos de la Caisse d'Épargne Normandie

Banque labellisée B-Corp, la Caisse d'Épargne Normandie* compte 200 agences et centres d'affaires, 1704 collaborateurs, un million de clients dont 216 000 sociétaires.

Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale, immobilier, logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances...

Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Épargne Normandie gère un encours total de 41,5 milliards d'euros.

Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie. Elle investit également dans le capital des entreprises normandes pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance, transmission...).

Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Épargne Normandie, mécène normand de l'économie sociale et solidaire et du secteur associatif, est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire créé en 2012. Depuis 2009, plus de 1000 projets ont été soutenus à fin 2024 pour 10 578 510 € d'euros de dons versés à des associations normandes. Elle est également historiquement engagée dans le microcrédit et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie.

(* La Caisse d'Épargne Normandie est une coopérative indépendante actionnaire du groupe BPCE

Contact presse :

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr

Véronique PACAUD : 02 35 59 43 24 – veronique.pacaud@cen.caisse-epargne.fr